

RCS : AJACCIO  
Code greffe : 2001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AJACCIO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00147  
Numéro SIREN : 503 285 629  
Nom ou dénomination : 2AM

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 4802

## 1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2023

Désignation de l'entreprise : SARL 2AM			Néant			
Adresse de l'entreprise : 2 RTE DE MEZZAVIA EMPIRE COWORK Pôle de Suartello 20090 AJACCIO						
Numéro SIRET* : 50328562900021						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12			Durée de l'exercice précédent* : 12			
			Ex. N-1 clos le : 31/12/2021			
			Exercice N, clos le : 31/12/2022			
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	10 000	012	10 000	10 000
M	Incorporelles - Autres*	014		016		
M	Immobilisations corporelles*	028	131 940	030	58 571	73 369
	Immobilisations financières* (1)	040		042		34 477
Total I (5)		044	141 940	048	58 571	83 369
C	Stocks - Mat. 1ères, apros en cours de prod.*	050	1 080	052		1 080
I	- Marchandises*	060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068		070		
U	(2) - Autres* (3)	072	1 119	074		1 119
L	Valeurs mobilières de placement	080		082		
A	Disponibilités	084	17 293	086		17 293
N	Charges constatées d'avance*	092		094		1 352
Total II		096	19 492	098		19 492
Total général ( I + II )		110	161 431	112	58 571	102 860

<b>PASSIF</b>			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120	2 000	2 000
	Ecart de réévaluation	124		
P	Réserve légale	126	200	200
R	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'œuvres d'art* (131))	132		
P	Report à nouveau	134	-45 441	-47 735
R	Résultat de l'exercice	136	12 311	2 294
E	Subventions d'investissement	137		
S	Provisions réglementées	140		
Total I		142	-30 929	-43 241
Provisions pour risques et charges		Total II		
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156		
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	38 315	2 557
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169)	172	95 474	88 158
E	Produits constatés d'avance	174		
Total III		176	133 790	90 716
Total général ( I + II + III )		180	102 860	47 475

R	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	58 754
I	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

\* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SARL 2AM		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
A - RESULTAT COMPTABLE				31/12/2022		31/12/2021	
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	1 418		443
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	45 890		9 856
D	Production stockée* (variat* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230			1
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	47 308		10 299
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	660		
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	9 640		
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	-1 080		
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	10 358		4 409
E	- mobilier						
	- immobilier						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :			243	3 506		
	Rémunérations du personnel*			250			
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements*			254	11 863		3 584
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)			259			12
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles			260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	34 947		8 005
1	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	12 361		2 294
	Produits financiers (III)			280			
D	Produits exceptionnels (IV)			290	1		
I	Charges financières (V)			294			
V	Charges exceptionnelles (VI)			300	51		
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies			347			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D			348			
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306			
2	BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	12 311		2 294
B	RESULTAT FISCAL			312	12 311	314	
	Reporteur le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2						
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration			249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelle (44 sexies)	986				342	
	Zone franche urbaine (44 octies a)	987					
	Zone requalification rurales (44 quinquies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser	991					
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981					
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989					
	Bassins Urbains à dynamiser - BUD		992				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	Investissements outre-mer	344					
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993				
	Dont créance due au report en arrière du déficit*	346				350	
	Dont déduct. exception. (art 39 decies)	655					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)		643			645	
	Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)		648			641	
	Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	990					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)		649				
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS			352	12 349	354	
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables* :					360	12 349
	dont imputés/résultat :						
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS			370	0	372	





Désignation de l'entreprise :		SARL 2AM				Néant :		*	
<b>I IMMOBILISATIONS</b>									
ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation*
									Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial	400	10 000	402		404		406	10 000	
Autres immob incorp.	410		412		414		416		
I Terrains	420		422		424		426		
M Constructions	430		432		434		436		
M Inst. tech. mat, out	440		442	440	444		446	440	
C Inst. gén. agenc.	450		452		454		456		
O Mat. de transport	460	71 185	462	58 314	464		466	129 500	
R Autres immos corp.	470	10 000	472		474	8 000	476	2 000	
Immob. financières	480		482		484		486		
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>91 185</b>	<b>492</b>	<b>58 754</b>	<b>494</b>	<b>8 000</b>	<b>496</b>	<b>141 940</b>	
<b>II AMORTISSEMENTS</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
I Terrains	510		512		514		516		
M Constructions	520		522		524		526		
M Installations techn., mat. & out. ind.	530		532	10	534		536	10	
C Inst. générales, agencés divers	540		542		544		546		
O Matériel de transport	550	46 533	552	11 353	554		556	57 886	
R Autres immobilisations corporelles	560	175	562	500	564		566	675	
<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>46 708</b>	<b>572</b>	<b>11 863</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>58 571</b>	
<b>III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b> (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5				
cédees virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
1	2	3	4	5		19 %	15% ou 12,8%	0 %	8
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>	
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590				
					<b>TOTAL</b>	<b>596</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

Désignation de l'entreprise : SARL 2AM		Néant :		*	
<b>1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provis. réglemt.	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et cptes rattac.	650	652	654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Fonds commercial	681	683			
Autres Immos. incorp.	700	705			
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Inst. Techn. Mat & Out	730	735			
Inst. Génér. Agenc. Div	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autre immos. corpor.	760	765			
TOTAL	770	775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B 780		

II DÉFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982 42 330
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983 12 349
Déficits reportables	984 29 980
Déficits de l'exercice	860
TOTAL des déficits restant à reporter	870 29 980

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381 5 154
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380 3 973
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388 399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI	397

Désignation de l'entreprise : SARL 2AM		Néant : <input type="checkbox"/> **	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
		Durée en nombre de mois : 12	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	<b>Total 1</b>	<b>106</b>	0
<b>II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subv. d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	<b>Total 2</b>	<b>106</b>	0
<b>III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante		150	
	<b>Total 3</b>	<b>152</b>	0
<b>IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>			
<b>Calcul de la valeur ajoutée</b>	<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	<b>137</b>	0
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).		117	0
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		22	
Effectifs au sens de la CVAE		23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		26	
Période de référence	du		au
Date de cessation		186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 2023

Exercice ouvert le : 01/01/2022		Régime "simplifié d'imposition" <input checked="" type="checkbox"/> X		Si option pour le régime optionnel de	
et clos le : 31/12/2022		Déclaration de résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>		ou "réel normal" <input type="checkbox"/> taxation au tonnage <input type="checkbox"/>	
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société :			Adresse du siège social		
SARL 2AM 2 RTE DE MEZZAVIA EMPIRE COWORK Pôle de Suartello 20090 AJACCIO					
N° Siret		50328562900021			
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du cg)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
Dénomination :					N° Siret :
Adresse :					
<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées (souligner l'activité principale) :			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>		
<u>LOCATION ET REPARATION DE BATEAUX</u>					
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 15 %		DEFICIT	
				(Report de la ligne XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
		Bénéfice imposable au taux normal (25% ,26,5%, 27,5%)			
				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values					
P.V.L.T imposables au taux de 15%					
P.V.L.T imposables		Autres plus-values imposables		Plus-values à LT imposables	
à 19 %		à 19 %		à 0%	
				(art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) .					
Ent. nouv. art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entre. innovantes <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Terri. entr. <input type="checkbox"/>	
Ent. nouv. art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art 44 septdécies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'invest. immo. cotées <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>		PME innovantes <input type="checkbox"/>	
				Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
				BUD,art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)					
Plus values exonérées relevant du taux de 15%					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :					
productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
<b>D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt					
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.					
Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %					
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE</b>					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS</b>					
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1), cochez la case : <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigné : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-1-2), cochez : <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas , veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
<b>H COMPTABILITE INFORMATISEE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Si oui, indication du logiciel utilisé		
OUI <input type="checkbox"/>			WINSIS		
Examen de conformité fiscale					
Nom, adresse du prestataire :					
N° SIREN du prestataire:					
Nom, adresse, téléphone, télécopie :					
- du comptable * :		FIDUCIAL EXPERTISE			
Téléphone : 04.95.21.00.70		23 CRS GENERAL LECLERC		IMMEUBLE LE NAPOLEON	
		20000 AJACCIO			
- du conseil * :					
Téléphone :					
- du C.G.A. ou du viseur conventionné:					
N° agrément :					
Visa :		CGA/AGA <input type="text"/>		Viseur conventionné <input type="text"/>	
		A AJACCIO		le 10/05/2023	
Nom du déclarant : M. GIGON LAURENT					
Qualité du déclarant : GERANT					

**IMPOTS SUR LES SOCIETES**  
**Annexe à la déclaration N° 2065**

**N° 2065 bis**    2023

Désignation de l'entreprise :    SARL 2AM								
et date de clôture de l'exercice:    31/12/2022								
<b>I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>								
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales	- Payées par la société elle-même.	(a)					
	payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts    (4)	- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)					
2	Mt des distribut* correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2)		(c)					
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)					
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus.    (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(e)					
			(f)					
			(g)					
			(h)					
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)					
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)					
7	Montant des revenus répartis    (5)	Total (a) à (h)						
<b>J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts appartenant à chq. associé    (2)	année du versement    (3)	Montant des sommes versées					
			Traitements, émoluments, indemnités.    (4)	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).		
				Ind. forfaitaires    (5)	Remboursements    (6)	Ind. forfaitaires    (7)	Remboursements    (8)	
<b>K DIVERS</b>								
<b>Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)</b>								
<b>Adresses des autres établissements</b>								
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>								
<b>REMUNERATIONS</b>								
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES</b>						à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
<b>M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS</b>								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

**6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

**N° 2033-F** 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant :  \*

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	<input type="text" value="901"/>	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	<input type="text" value="902"/>	<input type="text"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	<input type="text" value="903"/>	<input type="text" value="2"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	<input type="text" value="904"/>	<input type="text" value="100"/>

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  Nb de parts ou actions  % de détention

Adresse : N°  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  Nb de parts ou actions  % de détention

Adresse : N°  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  Nb de parts ou actions  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  Nb de parts ou actions  % de détention

Adresse : N°  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

M.  Nom patronymique  Prénom(s)

Titre (2) : Nom marital  Nombre de parts  % de détention

Naissance : Date  N° dpt  Commune  Pays

Adresse : N°  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

M.  Nom patronymique  Prénom(s)

Titre (2) : Nom marital  Nombre de parts  % de détention

Naissance : Date  N° dpt  Commune  Pays

Adresse : N°  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

**7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS**

**N° 2033-G** 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1) Néant : <input type="checkbox"/>

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.  
Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

# PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS

**2 AM**

SARL au capital de 2 000 € (deux mille euros)

dont le siège social se situe : empire cowork pole de suartello 20090 ajaccio

inscrite au RCS de ajaccio sous le numéro 503285629

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 15/05/2023 à ajaccio.

L'assemblée est présidée par gigon laurent, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

## Associés présents

Sont présents ou représentés, et ont signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

- gigon laurent, détenant 50 part(s) sociale(s)
- muraccioli nicolas, détenant 50 part(s) sociale(s)

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

## Documents soumis à l'assemblée

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale :

comptes annuels

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

## Lecture du rapport spécial du Gérant

Lecture est donnée du rapport du Gérant, et le cas échéant du rapport du Commissaire aux comptes.

GL

NT



L'assemblée prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

### Ordre du jour

Plus personne ne demandant plus la parole, sont mises aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
- l'affectation du résultat de l'exercice

### Résolution 1 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

L'Assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

### Résolution 2 - Affectation des résultats

L'assemblée générale prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 12 311 € (deux mille deux cent quatre-vingt-quatorze euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

il est décidé de reporter la totalité du résultat soit 12 311 € à l'exercice suivant.

Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Ajaccio, le 15/05/23 en 3 exemplaires.

MM  
LG

### SIGNATURES :

